

Conseil Municipal du 5 avril 2014

Sont présents au Conseil Municipal tous les membres élus par les élections municipales des 23 et 30 mars 2014 :

Mme Cécile Fauché - Mme Emilie Plas - M. Bernard Mainaud - M. Yann Petit

M. Dominique Albaret- M. Gérard Faisy - M. Christian Miginiac - M. Arnaud Janicot

Mme Claudine Adnot - Mme Claire Peyramaure.

Mme Stéphanie Pechadre - Montendon est absente et excusée, elle a donné son pouvoir à

Mme Claire Peyramaure pour tous les votes du Conseil Municipal.

Madame Claire Peyramaure est nommée secrétaire de séance, fonction qu'elle accepte.

Ordre du jour :

- - Election du Maire
- - Détermination du nombre d'adjoints
- - Election des Adjoints
- - Désignation des délégués dans les commissions extérieures
-

-Mme Cécile Fauché ouvre la séance en demandant qui est candidat au poste de Maire ?

M. Dominique Albaret se porte candidat au poste de Maire.

-Mme Cécile Fauché invite le Conseil Municipal à élire le Maire à bulletin secret

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs ou nuls : 4

Suffrages exprimés : 7

Majorité absolue : 6

M. Dominique Albaret ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

M. Dominique Albaret remercie l'assemblée, l'ensemble de la population et l'équipe qui a fait campagne avec lui.

A Saint Pardoux la Croisille il y a eu 94% de votants, c'est un point d'appui intéressant qui doit conduire notre travail au service de la collectivité dans son ensemble, telle que la mission nous a été confiée.

En ce qui concerne notre équipe, nous avons fait campagne non pas « contre des propositions portées par d'autres » mais pour le projet que nous portions.

M. Dominique Albaret reconnaît et rend hommage au Conseil Municipal sortant, son engagement sincère pour le bien commun même si la manière de procéder a été différente de ce nous proposons aujourd'hui ~~selon lui~~.

Nous pensons qu'une page s'est tournée dans le sens où les habitants doivent participer aux choix qui sont faits dans leur commune pour la mise en place d'une démocratie facilitée par le petit nombre d'habitants ici et leur implication pour le bien commun.

Pour autant, le Maire et ses adjoints prendront toutes leurs responsabilités.

Le ciment de notre équipe est donc le projet qui sera proposé aux habitants nous souhaitons qu'il devienne le lien en tous et dans ce sens une assemblée communale se réunira pour lister les projets des 6 ans à venir et donnera des ordres de priorité de réalisation.

Nous mettrons ensuite en place des commissions, tous les Conseillers et toutes les personnes faisant partie de la dite commission auront évidemment accès aux dossiers en cours. Un éclairage technique pourra être apporté par une aide spécifique et la réflexion commune et les décisions qui en émaneront émailleront notre culture commune. L'outil informatique étant particulièrement efficace, nous recueillerons les adresses mail de chacun afin de pouvoir communiquer rapidement.

Le Conseil Municipal se réunira tous les deuxièmes mardi de chaque mois.

Le Conseil doit cependant se réunir rapidement afin de :

- discuter du budget : **18/04 à 20h30**
- vote du budget : **29/04 à 20h30**

Détermination du nombre d'adjoints

Poste d'adjoints

M. le Maire propose de porter le nombre d'Adjoints au Maire à 3.

Sous la présidence de Mr Dominique Albaret élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjoints. Il a été rappelé que les adjoints seront élus selon les mêmes modalités que le Maire.

Election des adjoints

Election du 1er Adjoint :

M Gérard Faisy se porte candidat

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote

Nombre de Bulletin : 11

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrage exprimés : 11

Majorité absolue : 6

- M. Gérard Faisy a obtenu 11 voix

M. Gérard Faisy ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1er Adjoint au Maire.

Election du 2eme Adjoint :

Mme Claudine Adnot se porte candidate

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote

Nombre de Bulletin : 11

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrage exprimés : 9

Majorité absolue : 6

- Mme Claudine Adnot a obtenu 9 voix

Mme Claudine Adnot ayant obtenu la majorité absolue est proclamée 2eme Adjoint au Maire

Election du 3eme Adjoint

Mme Cécile Fauché et M. Christian Miginiac se portent candidats

Chaque conseiller a remis son bulletin de vote

Nombre de Bulletin : 11

- M. Christian Miginiac a obtenu 8 voix

-Mme Cécile Fauché a obtenu 3 voix

M. Christian Miginiac est proclamé 3eme Adjoint au Maire

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

- Représentants à la communauté de communes :

M. Dominique Albaret / M. Gérard Faisy

- Syndicat de la Vallée du Doustre :

Titulaires : M. Christian Miginiac / Mme Claudine Adnot

Suppléants : Mme Stéphanie Péchadre -Montandon /M. Bernard Mainaud

- Instance de gérontologie :

Titulaire :M. Dominique Albaret

Suppléante : Mme Cécile Fauché

- SIVU poste de secours : (pour 1 année)

Titulaires : M. Dominique Albaret /M. Christian Miginiac

Suppléants : Mme Cécile Fauché/M.Yann Petit

- SIVU du transcorrèzien :

Titulaire : Mme Claudine Adnot

Suppléante : Mme Claire Peyramaure

- Syndicat des eaux du Morel :

Titulaires : M. Dominique Albaret / M. Gérard Faisy / Mme Claire Peyramaure

- Syndicat d'électrification :

Titulaires : M. Dominique Albaret / M. Gérard Faisy

Suppléants : M. Georges Dumas / M. Arnaud Janicot

- ARCADOUR :

Titulaire : M. Dominique Albaret

Suppléant : M. Gérard Faisy

- Syndicat intercommunal de l'école maternelle :

Titulaires : Mme Claudine Adnot / Mme Claire Peyramaure

Suppléantes : Mme Cécile Fauché / Mme Emilie Plas

Mmes Fauché et Plas voulaient les postes de titulaires.....

La répartition des délégués dans ces différentes commissions inter communales engendrera de nombreuses protestations des membres de l'opposition qui ont tenté d'avoir davantage de postes de représentants dans ces instances inter communales.

M. le Maire ainsi que Mme C.Adnot réaffirment ce choix et sa pertinence avec fermeté.

Ils soulignent cependant que les commissions municipales offriront de nombreuses places aux 4 Conseillers municipaux, membres de l'opposition.

M. le Maire tient dans ce sens à exposer la liste des

commissions municipales :

- Finances et appels d'offre
- Travaux, environnement, aménagements
- Economie, artisanat, commerce, emploi, agriculture, tourisme
- Education, caisse des écoles
- Culture, animation, information, communication
- Personnel communal
- Solidarité accueil et action sociale

PROCHAIN CONSEIL le 18 avril 2014 à 20h30

Archives des Comptes rendu du conseil

Pour l'année 2014